

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 50 (1942)
Heft: 1

Quellentext: Un récit de l'entreprise de Davel
Autor: Lecoultre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un récit de l'entreprise de Davel

La Feuille d'avis de la Vallée a publié le 20 avril 1939 une lettre présentant un certain intérêt au sujet de l'entreprise du Major Davel. Elle fut écrite par un officier mobilisé à cette occasion et adressée par lui à son frère le juge et capitaine Lecoultre, à la Golisse. L'original de cette missive appartient à M. L.-L. Rochat, pasteur à Genève.

La lettre de l'officier Lecoultre manifeste une incompréhension complète de l'entreprise et des mobilisés de Davel mais, en revanche, un remarquable hommage aux qualités morales et à la conduite civile du héros.

Voici cette missive dont on a conservé l'orthographe.

Lausanne, ce 11 may 1723.

Monsieur mon très cher frère,

Vous m'avez fait un véritable plaisir de m'apprendre de vos chères nouvelles par la lettre que je viens de recevoir de votre part ; Dieu veuille conserver votre personne et votre famille dans une longue et parfaite santé. Nous nous portons tous assés bien graces au Seigneur. Je reçûs bien dans son tems celle que vous prittes la pêne de m'écrire à l'occasion de Golay du Jurat, et vous remercie du soin que vous eutes de vous informer exactement de la chose dont il s'agissait alors et de m'en avoir donné avis. Monsieur de Mides (de Loys) à qui je communiquai votre réponse en fut très content, et m'en fit ses remerciements.

Vous vous informés d'une affaire des plus délicates, et sur laquelle on ne sçauroit parler avec trop de mesure, elle est même

d'une longue discussion et demanderoit des bornes plus étendues que ne sont celles d'une simple missive, voici cependant ce que c'est en peu de mots.

L'homme en question était originaire de Cully, l'une des quatre paroisses de la Vaux dont il était Major ; sous prétexte de quelques prétendues irrégularités qui devoyent s'être glissées dans le gouvernement le plus sage et le plus juste qui soit au Monde qui est celui sous lequel nous avons le bonheur de vivre, il fait armer cinq cent cinquante hommes des meilleures troupes et les amène avec les officiers dans cette ville le dernier jour de Mars tambour battant, drapeaux déployés, feignant d'avoir des ordres cachetés de LL. EE. qu'il ne devoit ouvrir qu'ici. Comme on ne s'attendoit à rien de moins qu'à cette visite, qu'il n'y avoit aucune garde aux portes et que tous les hommes étoient à la campagne, il entra sans aucune difficulté, et fut s'emparer de la place du Temple ou il rangea tout son monde. Son but n'allait pas à moins qu'à secouer entièrement la juste domination de LL. EE. et à eriger ce Pays en petite République libre et indépendante dont la ville de Lausanne auroit été la Capitale, et où toutes les autres auroient eû le droit d'envoyer leurs Députés, il pouvoit s'emparer du Château, de la Maison de ville, et de l'arsenal aussi facilement qu'il l'avoit fait de la place du Temple, cependant il se contenta de communiquer son dessein à deux de nos Messieurs, qui faisant semblant de donner dedans, lui dirent qu'il falloit assambler le Conseil pour deliberer sur une affaire d'aussi grande importance, ce qui ayant exécuté sur l'heure par serment on ly fit entrer, ou il répéta ce qu'il avoit déjà dit à ces Messieurs, produisit son projet par écrit avec un manifeste ou il étaloit tous les griefs qu'il prétendoit avoir contre le Gouvernement. Vous pourés penser quelle fut la surprise de tout le Conseil. On le fit retirer comme pour deliberer, et cependant on en fit sortir quatre pour l'observer, le résultat fut qu'on l'amuseroit comme on fit, pour avoir le tems de faire assembler les milices et se mettre en état de rendre inutiles les efforts que ses troupes qu'on supposoit être à sa devotion, auroient pû faire si on l'avoit arrêté d'abord, ce qui

reüssit. On fit semblant de donner dans son plan, on loge tout son Monde par billet chez les Bourgeois, particulièrement dans les Fauxbourg, on le mène souper dans un logis, et les officiers separement pendant qu'on envoya dans tous les villages voisins assembler toute la milice qui défila pendant la nuit, et qui se trouva les uns plus tot les autres plus tart le matin aux portes, au nombre de mille à douze cents : Lors que le Major Davel fut couché, la Maison fut envelopée de soldats, et le Conseil se rassembla et ne se sépara pas jusques à 3 heures du matin. Sur les cinq heures Monsieur le Major De Crousaz étant entré dans sa chambre et s'étant un peu entretenu avec lui, il fit signe au Capitaine de ville qui entra aussi, et qui l'arrêta prisonnier en lui demandant son épée, ce qui le surprit, mais il fallut se rendre, on le conduisit au Château si adroitement qu'aucun de ses officiers ni soldats n'en sçut rien jusques ce qu'il fut dedans. Ce fut alors qu'on le leur dit et qu'on les congédia, sans qu'il arriva le moindre désordre, ces gens n'ayant eü aucune connoissance de son dessein. LL. EE. ont fort approuvé la conduite de nos Messieurs dans cette occasion, et les en fit remercier dans les termes les plus forts par sa Grandeur Monseigneur le Thresorier De Vattenvil qui a été ici avec d'autres Seigneurs, elles ont même gratifié avantageusement ceux qui ont eü le plus de part dans cette découverte et dans les mesures qu'on a pris pour en prévenir les suites. Monsieur le Controlleur De Crousaz aura deux mille Ecus blancs. MM. le Lieutenant Baillival : De Bochat et Boursier Millot chacun deux cent loüis d'or. Messieurs les Conseillers et Assesseurs Baillivaux chacun une médaille de dix Loüys, aussi bien que Messieurs De Gingins et Capit. de Ville. Monsieur De Severy, conseiller, qu'on envoya d'abord à Berne en porter la nouvelle aura cinquante loüys, celui qu'on envoya après en aura vingt, et les autres six, on parle aussi de donner quelque chose aux officiers qui ont servi, j'ai été employé à 3 diverses fois avec vingt et quatre hommes, bien content de métre aquitté de mon devoir. Tous les soldats ont été très bien payés jour pour jour jusques au pain de munition. Vous scavés sans doute que ce Major a été décapité, sa tête fichée sur la

potence et son corps auprès, d'où on l'enleva le soir même ; ça été un spectacle des plus tristes qu'il se soit vû il y a lontems ; il n'y a personne qui n'en ait été vivement touchée ; c'était d'ailleurs le plus parfaitement honnête homme du Monde, reconnu pour tel par ceux qui l'ont pratiqué hors du pays et dedans, dont toute la vie et la conduite étoient irréprochables, très bon officier et brave comme son épée. On aurait trouvé dans Genève en moins de 24 heures dix mille Loüis d'or pour lui sauver la vie si cela avait pu se faire et toute la Vaux se seroit mise en chemise pour lui on ne scauroit assés dire ce qui en est ; quoy qu'il n'y ait rien dans cette lettre qu'on ne puisse écrire, je vous prie cependant de la brûler aussitot que vous l'aurez lue et de me croire tout a vous. Toute ma famille vous salue. Salués les..... (dernier mot illisible).

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Assemblée générale, samedi 31 mai 1941, à Lausanne

Ouverte à 15 heures, dans la salle Tissot du Palais de Rumine, par M. Aloys Cherpillod, président, elle réunit 70 personnes. Le rapport présidentiel constate que la société comptait, au 1^{er} janvier 1941, 391 membres, soit 6 de moins qu'un an auparavant. Nous avons eu en 1940 la douleur de perdre les membres suivants :

MM. Henri André, commerçant, Lausanne,

Charles de Cerjat, Paris.

Maurice de Palézieux-du Pan, numismate, Genève,